

COMMUNE DE LANDEDA  
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
Séance du mercredi 21 février 2024 à 18h

Date de convocation	
14 février 2024	
Nombre de membres	
en exercice	présents
13	8
Pouvoirs donnés	
0	
Secrétaire de séance	
/	

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un février à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LANDEDA (Finistère), légalement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil municipal en séance ordinaire sous la présidence de Madame Danielle FAVÉ, Vice-Présidente.

**PRÉSENTS**

Danielle FAVÉ, Catherine COUSTANCE, Muriel COLLOMBAT, Jean-Yves LE GUEN, Alain GAUTHIER, Hélène DE BOURMONT, Sophie ROUGE, Pierre-Louis LE CAM

**ABSENTS EXCUSÉS**

David KERLAN, André PERROS, Laurent QUÉZÉDÉ, Martine KERFOURN et Pascale BIHANNIC.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JANVIER 2024**

Madame FAVÉ, Vice-Présidente, demande s'il y a des observations sur le procès-verbal du CCAS du 29 janvier 2024.

*Madame FAVÉ précise qu'elle a contactée le CDAS pour exposer le choix du CCAS de ne pas donner suite à la demande d'aide financière pour règlement d'une facture d'électricité. L'assistante sociale doit revoir cette personne. À ce jour, aucune nouvelle de cette personne, ni du CDAS.*

*Madame FAVÉ précise également avoir averti le CDAS du refus d'aide alimentaire pour un jeune de Landéda.*

Les membres du CCAS, à l'unanimité, approuvent le compte-rendu du 29 janvier 2024.

**2024/2**

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024**

Madame Danielle FAVÉ, Vice-Présidente informe les administrateurs que les communes et établissements publics de plus de 3 500 habitants sont tenus de présenter, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB). Il doit donner lieu au sein du conseil d'administration à un débat d'orientations budgétaires (DOB) dans lequel le budget se construit ainsi que les propriétés qui se dégageront en matière d'actions et donc de moyens financiers.

Les grandes orientations du budget primitif 2024 sont développées dans le rapport joint en annexe.

Voici les sujets de débat et informations :

- ABS réalisé par la CCPA : constat que le territoire est de plus en plus vieillissant. Le départ de l'EHPAD de la commune, dans quelques années, doit faire l'objet d'une réflexion sur le devenir du bâtiment.
- Projets à concrétiser en 2024 :
  - o Excursion à la journée (chercher un lieu) : Fonds culturel Leclerc à Landerneau (expositions) ; Le site de Meneham...
  - o Organisation d'ateliers : prendre contact avec les organismes partenaires
  - o Aide financière pour participation aux différents camps de l'ALSH (déterminer les critères d'attribution)

Après l'exposé de Madame Danielle FAVÉ, Vice-Présidente,

Le C.C.A.S, à l'unanimité,

- Prend acte des orientations budgétaires 2024 telles que définies dans le rapport joint en annexe.

---

## DEMANDE DE BOURSE

---

Madame Danielle FAVÉ expose à l'assemblée avoir reçu une demande d'aide financière par une étudiante habitant chez ses parents à Landéda pour effectuer un stage d'étude en Lituanie.

Au vu des documents présentés (budget et ressources de la famille),

**Les membres du C.C.A.S. à l'unanimité, décide de ne pas donner une suite favorable pour cette demande d'aide financière.**

Un courrier sera adressé à l'étudiante pour donner la réponse du CCAS à sa demande.

---

## INFORMATIONS DIVERSES

---

- ✓ **INFORMATION SUR UNE SITUATION D'UN JEUNE HOMME SUIVI PAR LE SERVICE SOCIAL COMMUNAL**

Danielle FAVÉ informe l'assemblée de la situation d'un jeune homme dont une solution à son problème de logement semblait être actée par une colocation sur Landéda.

Malheureusement, après 2 mois 1/2 de colocation, les relations entre eux s'est dégradée et le jeune homme a quitté le logement avec ses affaires et ne répond pas aux messages laissés par Danielle.

- ✓ **Prochaine réunion en mars pour le Budget 2024.**

Fin de la réunion à 19h30.

### Mairie de Landéda

61 ti korn  
29870 Landéda-L'Aber Wrac'h  
accueil@landeda.fr  
T 02 98 04 93 06  
F 02 98 04 92 24